



RÉVANOUS

RAPPORT ANNUEL 2014



Association des Groupes
de Ressources Techniques
du Québec

L'AGRTO

REPRÉSENTER ET SOUTENIR SES MEMBRES PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTO) représente un réseau d'entreprises d'économie sociale, les Groupes de ressources techniques (GRT), et veille au financement et au développement de l'habitation communautaire partout au Québec afin de répondre aux besoins actuels des ménages à faible et modeste revenu.

L'AGRTO agit comme agent mobilisateur auprès de ses membres et de ses partenaires dans le but de promouvoir l'habitation communautaire. À ce titre, elle collabore avec différents partenaires communautaires, institutionnels, publics

et privés et effectue des représentations gouvernementales pour favoriser la mise en place ou l'amélioration d'outils financiers, de programmes ou de politiques publiques qui appuient le développement du logement communautaire.

L'AGRTO soutient directement ses membres en offrant divers services (formation, support technique, production d'analyses, information, etc.), ainsi que des espaces d'échange et de partage d'expertise.

LES GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES (GRT)

Les GRT accompagnent les collectivités dans le développement de projets d'habitation communautaire, en coopérative ou en organisme à but non lucratif, partout au Québec. Les GRT guident les organismes dans tous les aspects de la réalisation d'un projet de logement communautaire (vie associative, financement et immobilier) et remplissent une mission de mobilisation et de concertation des acteurs sur leur territoire.

L'HABITATION COMMUNAUTAIRE

L'habitation communautaire est un moyen, pour les ménages à faible et modeste revenu, de se regrouper afin qu'ils puissent collectivement et démocratiquement participer à la gestion de leur habitat et s'impliquer activement dans leur milieu de vie.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 3 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 4 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ÉQUIPE 2014
- 6 LA REPRÉSENTATION
- 9 LE SOUTIEN AUX MEMBRES
- 12 LES OUTILS FINANCIERS
- 15 LES COMMUNICATIONS ET L'INFORMATION
- 18 LE PRIX RÉGIS-LAURIN 2014
- 20 LA VIE ASSOCIATIVE
- 24 LES FINANCES
- 25 L'AGRTO, FIÈRE DES RÉALISATIONS DE SES MEMBRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE

À travers les inquiétudes et les obstacles : la force du mouvement des GRT

L'ampleur des récentes coupures dans le financement de l'habitation communautaire a semé la consternation et suscité une profonde déception chez nos membres et au sein des partenaires du logement social et communautaire. Ce sont d'ailleurs les sentiments qui m'habitent, au moment de jeter un regard sur l'année 2014.

Rappelons d'abord que nous avons accueilli avec satisfaction le premier budget du gouvernement déposé en juin, qui confirmait le financement de 3 000 nouveaux logements communautaires dans le cadre du programme AccèsLogis. Ces réjouissances ont été brèves et ont rapidement fait place à l'inquiétude. En effet, les signaux politiques changeants concernant l'avenir du programme AccèsLogis, combinés à l'exercice de révision des programmes et aux compressions budgétaires annoncées dans plusieurs secteurs, ont suscité beaucoup d'incertitude dans notre réseau. Nous avons navigué dans cette période d'instabilité en étant mobilisés tous ensemble, l'AGRTQ et ses membres, et en menant une campagne auprès des élus à travers le Québec pour réitérer les bienfaits du programme AccèsLogis et démontrer les répercussions positives des investissements dans l'habitation communautaire.

Nos inquiétudes se sont malheureusement confirmées au tournant de l'année 2015, avec l'annonce de plusieurs coupures : réduction du financement des projets AccèsLogis se traduisant par un retour au niveau d'aide de 2009, suppression des mesures d'aide financière pour le développement de logements sociaux et communautaires en région éloignée et de celles pour les projets où la contribution du milieu dépassait 20 %, abolition du programme Rénovation-Québec et

restrictions du soutien aux projets novateurs. Finalement, lors du dernier budget, le programme AccèsLogis a été amputé de 50 % au profit d'un programme de subvention au loyer sur le marché privé. Cette diminution déplorable aura des retombées négatives pour les collectivités des villes et des villages du Québec.

Nous le savons, l'habitation communautaire contribue au bien-être des citoyens et à l'essor économique et social des collectivités québécoises depuis plus de 35 ans. Ces impacts ont été démontrés par des études exhaustives et crédibles. Dans ce contexte, les récentes décisions gouvernementales ont de quoi nous laisser perplexes.

Cette situation n'est certes pas celle que nous souhaitons. Néanmoins, nous regardons vers l'avant, plus que jamais mobilisés et engagés à promouvoir le logement communautaire et à défendre la nécessité d'y investir adéquatement, pour le bénéfice des ménages moins nantis et des personnes vulnérables. Fondée sur le développement collectif, l'habitation communautaire mobilise les collectivités et plusieurs intervenants publics, privés, communautaires, coopératifs et de l'économie sociale. C'est donc tous ensemble que nous devons mettre en valeur ce modèle unique, créateur d'une grande richesse collective.



Édith Cyr

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les GRT : un réseau riche de ses compétences et de son expertise

Voilà déjà plus d'un an que je suis à la direction générale de l'AGRTO. Ce rapport annuel est donc le premier que je présente à l'assemblée générale. Comment décrire cette entrée au sein du réseau des GRT? Stimulante, avec des défis de taille à relever!

Stimulante en raison de l'accueil chaleureux et généreux témoigné par chacun des GRT lors de mon arrivée. Générosité et enthousiasme qui se sont encore manifestés lorsque j'ai réalisé la tournée des GRT.

Stimulante parce que représenter ce réseau d'experts en habitation et en immobilier communautaire est passionnant! Lors de la tournée, j'ai été épatée par l'ampleur des expertises qui est requise pour accompagner les groupes dans la réalisation de leur projet d'habitation communautaire. Ce travail requiert une série de compétences, notamment en développement de projets, en immobilier, en construction, en comptabilité, en relations publiques, en formation, en négociation, etc. Une palette de savoirs nécessaires, qui doit être maintenue et transférée vers la relève. L'AGRTO doit, à cet effet, exercer un leadership pour promouvoir la solidarité et la collaboration au sein de notre réseau, encourager le transfert de connaissances et favoriser l'émulation.

Stimulante car les GRT sont surtout et avant tout concernés par les personnes qu'ils accompagnent. L'accompagnement est le mot clé, car c'est là que prend tout le sens de l'intervention des GRT. Accompagner, c'est aider des personnes à résoudre les problèmes générés par des situations d'exclusion, en étant à l'écoute, dans une relation de solidarité, de réciprocité et d'engagement de part et d'autre. L'accompagnement vise le développement de la citoyenneté et de l'autonomie des personnes, ce qui implique des possibilités d'allers-

retours, d'arrêts, d'échecs et de recommencements. Il s'agit d'une idée de mouvement, d'une dynamique de changement visant à rendre les personnes actrices de leur parcours, de leurs choix et de participer directement à la conception et à la mise en oeuvre du projet. C'est tout un art qu'il importe de faire connaître!

Stimulante de par la nature entrepreneuriale des GRT. Ces derniers prennent des risques et trouvent des solutions pour donner vie à des projets communautaires qui provoquent le changement et d'où émergent l'innovation sociale. Il faut soutenir cette nature entrepreneuriale en offrant des lieux de partage d'expériences et de connaissances qui permettent d'élargir le champ des possibles.

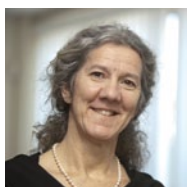
Stimulante pour vouloir faire rayonner la vaste expertise des GRT et contribuer au déploiement de leurs capacités d'innovation. L'année 2014 a donc servi à prendre connaissance de la richesse du réseau et à identifier les actions à entreprendre pour renforcer le soutien auprès des membres et pour jouer pleinement notre rôle dans la promotion du développement de l'habitation communautaire.

Voilà donc un lot de défis de taille, sans mentionner ceux que l'année 2015 nous dessine... Une année où il sera nécessaire de déployer les valeurs de l'AGRTO pour réussir à tirer notre épingle du jeu et continuer à s'inscrire dans l'histoire des communautés à travers le Québec.



Nathalie Ross

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014



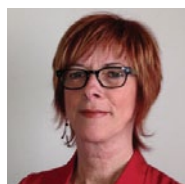
Présidente :
Édith Cyr
Directrice générale
Bâtir son quartier, Montréal



Trésorière :
Josée Durand
Coordonnatrice
GRT Beauce-Appalaches



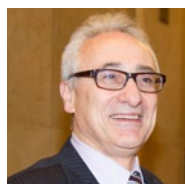
Vice-président :
Alain Marcoux
Directeur général
GRT Habitation Lévy, Lévis



Administratrice :
Jacinthe Cyr
Conseillère à la direction Groupe ressource
en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-
Madeleine



Secrétaire :
Serge Bouvier
Directeur général
GRT Abitibi-Témiscamingue-Ungava



Administrateur :
Mazen Houdeib
Directeur général
GRT ROMEL, Montréal

L'ÉQUIPE 2014

De gauche à droite :

Cécile Arcand
Responsable du Fonds d'acquisition québécois

Nathalie Ross
Directrice générale

Violaine Ouellette
Responsable des communications

Kathleen Verdereau
Adjointe administrative





LA REPRÉSENTATION

Reconduction du programme AccèsLogis

L'année a été marquée par une **campagne électorale provinciale, trois consultations prébudgétaires** et les **travaux de la Commission de révision permanente des programmes** mise en place par le gouvernement du Québec. Les actions de représentation de l'AGRTQ ont été menées sur ces trois fronts afin que le programme AccèsLogis, le seul programme de soutien au développement du logement communautaire au Québec, soit maintenu, amélioré et financé convenablement.

Ces représentations se sont déployées à travers différentes consultations, ainsi que par le biais de rencontres avec des candidats, députés et ministres. Les GRT membres de l'association ont également réalisé de nombreuses représentations auprès de leurs élus locaux et régionaux, entre autres à l'aide des outils fournis par l'AGRTQ.

L'AGRTQ a développé un argumentaire documenté et consistant pour appuyer ses démarches et celles de ses membres. Le message a principalement porté sur la rentabilité économique et sociale du programme AccèsLogis et sur sa pertinence pour répondre adéquatement aux besoins de logement des personnes à faible et modeste revenu ou en situation de vulnérabilité. Plus particulièrement, l'AGRTQ a fait valoir qu'en plus d'être un outil efficace de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'habitation communautaire contribue pleinement à l'activité économique du Québec et permet à l'État de faire des économies importantes. Depuis plusieurs années, la Société d'habitation du Québec (SHQ) rappelle en effet que chaque dollar investi dans le développement du logement social et communautaire représente un apport réel de 2,3 dollars en activité économique. Ce secteur est aussi créateur d'emplois et représente près de 10 % des heures travaillées dans le milieu de la construction résidentielle. De plus, les investissements dans des programmes comme

AccèsLogis génèrent des économies annuelles de l'ordre de 130 M \$ en divers services de l'État. Par exemple, le logement communautaire permet aux aînés de résider plus longtemps dans leur logement et de retarder leur admission dans une ressource intermédiaire ou un CHSLD. Aussi, les interventions en matière d'itinérance ou en santé mentale réduisent le recours aux services de santé d'urgence et aux services de sécurité publique. L'AGRTQ a aussi mis de l'avant la contribution de l'habitation communautaire à la vitalité des collectivités, partout sur le territoire du Québec. Celle-ci participe à maintenir la population dans les quartiers et les villages, particulièrement ceux qui font face à des enjeux de pauvreté ou de revitalisation économique.

Pour toutes ces considérations, l'AGRTQ et ses partenaires de la Coalition pour l'habitation communautaire ont demandé au gouvernement du Québec de reconduire le programme AccèsLogis sur une base pluriannuelle de cinq ans, de prévoir le financement adéquat pour la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année et de renouveler les mesures financières permettant le développement de projets sur l'ensemble du territoire québécois.

Par ailleurs, dans le cadre de ses représentations prébudgétaires, l'AGRTQ a également plaidé pour que les GRT bénéficient d'un soutien financier adéquat et stable, par le biais du Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC).

Dans le budget 2014 déposé en juin, le gouvernement du Québec a répondu partiellement à ces demandes en annonçant la reconduction du programme AccèsLogis pour un an et le financement de 3 000 nouveaux logements sociaux et communautaires.

4 mémoires

- Mémoire de la Coalition pour l'habitation communautaire *Investir dans AccèsLogis : une option rentable et solidaire!*, déposé en février 2014 au ministère des Finances du Québec (gouvernement du Parti québécois), lors des **consultations prébudgétaires**
- Mémoire de l'AGRTO *Investir dans AccèsLogis : une option rentable et solidaire!* mis à jour, déposé en mai 2014 au ministère des Finances du Québec (gouvernement du Parti libéral), lors des **consultations prébudgétaires**
- Mémoire de l'AGRTO présenté en septembre 2014, dans le cadre des **travaux de la Commission de révision permanente des programmes**
- Mémoire de l'AGRTO présenté en septembre 2014, dans le cadre de la **consultation de la Commission du logement social de la Communauté urbaine de Montréal sur le *Projet de plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable 2015-2020***

8 outils de représentation

Plusieurs outils ont été produits et rendus disponibles aux membres pour soutenir leurs représentations locales et régionales :

- 2 cahiers de campagne
- 3 fiches d'information
- un feuillet de questions aux candidats
- un modèle de résolution d'appui pour les municipalités
- un répertoire des députés

Relations avec la Société d'habitation du Québec (SHQ)

Le **Comité de suivi de l'entente de collaboration SHQ-AGRTO** s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. Les principaux sujets abordés concernaient la nouvelle certification des résidences pour personnes âgées, les difficultés rencontrées lors du développement des projets AccèsLogis et les améliorations à apporter pour les résoudre, le changement vers un prêteur hypothécaire unique ainsi que le financement et le cadre de reconnaissance des GRT.

L'AGRTO a également rencontré les deux présidents-directeurs généraux qui se sont succédés à la direction de la SHQ en cours d'année. Une première rencontre s'est tenue avec monsieur Charles Larochelle, en mars 2014. Cet entretien visait entre autres à faire le suivi de la démarche de modernisation des programmes de la SHQ, à aborder l'importance de la reconduction pluriannuelle du programme AccèsLogis et à discuter des suites qui seraient données à l'augmentation annoncée du programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (Cette hausse ne s'est finalement jamais concrétisée, suite à l'élection d'un nouveau gouvernement).

Une autre rencontre s'est déroulée en octobre 2014, avec le nouveau président-directeur général, monsieur Michel Gagnon. Les discussions ont porté exclusivement sur l'exercice de révision permanente des programmes initié par le gouvernement du Québec, et sur l'impact éventuel de cet exercice sur les programmes de la SHQ, dont AccèsLogis.

Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable 2015-2020

La commission du logement social de la Communauté métropolitaine de Montréal a invité l'AGRTO à participer à la consultation sur le projet de *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable 2015-2020*, qui se tenait en septembre 2014. Les représentants de l'AGRTO ont donc présenté un mémoire devant la commission, où il a été question de nombreux sujets qui touchent le travail des GRT sur le terrain : le vieillissement de la population et l'habitation, le marché de la construction, les aides au logement, les zones TOD (Transit-Oriented Development), les fins de convention et l'itinérance. L'AGRTO a également soulevé les enjeux touchant les besoins des ménages immigrants, ainsi que ceux des familles et des personnes seules vivant dans des situations de surpopulation ou d'insalubrité. L'association a notamment mis de l'avant l'importance de maintenir une offre de mesures aussi diversifiée que le sont les besoins en logement de même que la nécessité de soutenir le développement de logements sociaux et communautaires.

LE SOUTIEN AUX MEMBRES

Grande tournée des GRT membres

Entre les mois de mai et octobre 2014, la directrice générale de l'AGRTQ, madame Nathalie Ross, a sillonné le Québec pour rencontrer tous les GRT membres de l'association. Elle a pu rencontrer le personnel oeuvrant dans les GRT, ainsi que certains de leurs administrateurs. Madame Ross a également visité plusieurs projets d'habitation communautaire et rencontré des résidents. Les travailleurs et travailleuses des GRT ont partagé leurs réalisations, leurs enjeux, leurs besoins et se sont exprimés sur leur vision du rôle de l'AGRTQ. L'objectif de cette vaste conversation avec les membres était principalement d'identifier les besoins des GRT et de mieux connaître leurs défis, afin de bien arrimer les actions de l'AGRTQ et leurs réalités.

Selon les GRT, quel est le coeur de leur MISSION?

- « Répondre aux besoins de la population »
- « Réaliser des projets avec et pour les gens »
- « Réaliser des projets d'habitation communautaire »
- « Développer des milieux de vie »

Quelle est leur PHILOSOPHIE?

- « Stimuler la prise en charge individuelle et collective »
- « Viser l'autonomie des groupes pour qu'ils puissent se prendre en charge »

Quel est leur TRAIT DISTINCTIF?

- « Être une entreprise d'économie sociale »
- « Être à l'affût de l'innovation »
- « Agir avec créativité »

Leur COUP DE COEUR?

- « Les gens que nous accompagnons »
- « Toucher le rêve des gens dès la première rencontre »
- « On est ébahi face au dévouement des personnes qui oeuvrent bénévolement au sein des groupes »

Quels sont les PRINCIPAUX DÉFIS soulevés par les GRT?

- Le financement adéquat et récurrent des programmes de développement de l'habitation communautaire et du réseau des GRT
- La formation de la main-d'oeuvre et la relève

Leurs BESOINS les plus importants?

- La promotion de l'habitation communautaire et des GRT
- La diversification des sources de revenus et le développement d'outils financiers
- Le transfert de connaissances sous diverses formes

Les RÔLES que doit assumer l'AGRTQ?

Le soutien à ses membres :

- Expertise, analyse
- Formation
- Information
- Développement de nouvelles voies de financement

La représentation :

- Promotion de l'habitation communautaire et représentation pour la reconduction, l'amélioration et le financement adéquat des programmes de soutien à son développement
- Défense des intérêts de ses membres

Tous ces éléments ont constitué la toile de fond sur laquelle l'équipe de l'AGRTQ a élaboré son plan d'action 2015. Ils ont aussi servi à alimenter la réflexion du conseil d'administration dans le cadre de la mise à jour de la charte organisationnelle de l'association.



La tournée en chiffres

24 GRT REJOINTS

96 EMPLOYÉS ET ADMINISTRATEURS RENCONTRÉS

38 PROJETS VISITÉS

15 RÉGIONS PARCOURUES



Les journées de transfert de connaissances

Activités de formation AGRTQ | SHQ | villes mandataires

Les 19 et 20 novembre, plusieurs participants provenant des GRT, de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et des villes mandataires (Québec, Montréal et Gatineau) ont participé à trois activités de formation données par des représentants de la SHQ. La première portait sur les réserves prévues au budget d'exploitation des projets d'habitation communautaire développés avec AccèsLogis et la deuxième, sur le cadre budgétaire pour la Demande d'aide financière (DAF). Enfin, une présentation plus générale sur la DAF a également été offerte. Selon les évaluations complétées par les participants, ces formations ont été perçues comme étant pertinentes et le souhait de répéter ce type d'activité a été souligné.

Le *speed dating*

Lors des journées de transfert de connaissances, l'AGRTQ a organisé une activité de *speed dating* pour favoriser l'échange entre les GRT. Au cours de quatre séances de 20 minutes, les participants ont échangé avec quatre collègues différents sur divers thèmes dont l'expertise particulière de leur GRT, leur(s) défi(s) actuel(s), ce qui les rend fiers et les motive, etc.

Cette activité a rencontré beaucoup de succès, les participants ont été très engagés dans les échanges et ont manifestement prisé l'expérience.

Formations régulières sur la Demande d'aide financière (DAF)

L'AGRTQ a offert deux formations sur la DAF au cours de l'année, en janvier et en octobre, auxquelles ont participé 25 personnes provenant de 10 GRT.

Les objectifs de cette formation sont de perfectionner l'utilisation de l'outil de demande de financement, connaître et comprendre les liens utiles et stratégiques pour la préparation de l'étude de faisabilité financière des projets de logements communautaires AccèsLogis et échanger des expériences reliées à l'utilisation de la DAF.

Nouveau *Bilan de services*

L'AGRTQ a procédé en 2014 à la publication d'une version bonifiée du *Bilan de services* des GRT. Il s'agit de l'aboutissement d'un travail de révision amorcé en 2013. Le *Bilan de services* comprend un guide, un questionnaire et une base de données, et il permet aux GRT d'évaluer la satisfaction des groupes (clients) qu'ils accompagnent.

Cette mise à jour du *Bilan de services* visait notamment à harmoniser davantage son contenu avec le *Contrat de services des GRT*.

LES OUTILS FINANCIERS

Le Fonds d'acquisition québécois bonifié à 15 millions \$

grâce à notre partenaire financier, le Fonds immobilier de solidarité FTQ

À l'automne 2014, le Fonds immobilier de solidarité FTQ et l'AGRTO ont annoncé la consolidation de leur partenariat et la bonification du Fonds d'acquisition québécois (FAQ). Mis en place en 2009, le FAQ permet aux organismes d'habitation communautaire de bénéficier d'un prêt temporaire pour acquérir un terrain ou un immeuble dans le but d'y construire ou de rénover un bâtiment afin d'y offrir des logements communautaires et abordables. Ces prêts permettent aux organismes de saisir une opportunité d'achat en attendant le financement complet du projet d'habitation. Il peut en effet s'écouler jusqu'à 12 mois de coordination avec les différents intervenants des programmes de financement de logements communautaires, avant de pouvoir démarrer officiellement un projet. Devant cette situation, le Fonds immobilier de solidarité FTQ a répondu positivement à la proposition de l'AGRTO en 2009 en créant un premier fonds de 5 M \$, puis quatre ans plus tard, en investissant dans un deuxième fonds. En 2014, le Fonds immobilier de solidarité FTQ a fait un pas de plus dans son soutien au logement communautaire avec la mise en place d'un fonds de 15 M \$, qui permettra aux projets d'habitation communautaire de bénéficier de prêts plus soutenus, pouvant atteindre jusqu'à 5,25 M \$.

Les coopératives, les OBNL et dorénavant les offices municipaux d'habitation, accompagnés par un GRT membre de l'AGRTO, peuvent profiter de ces prêts temporaires. Il en est de même, dans certains cas, pour les promoteurs de projets clé en main ayant une entente de réalisation avec un GRT membre de l'AGRTO.

Quatre projets totalisant 52 logements ont été soutenus par le FAQ en 2014

Maison TAPAJEUR de l'organisme Spectre de rue
[GRT Atelier habitation Montréal]
22 chambres avec services et espaces communs dédiés à des jeunes en démarche de réinsertion en emploi.

La Maison Dalauze
[GRT Atelier habitation Montréal]
8 unités d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence conjugale.

Maison du Pas Sage
[GRT Réseau 2000+]
12 unités d'hébergement supervisé et une salle communautaire pour des jeunes adultes à faible revenu, aux prises avec une déficience intellectuelle.

L'appart à moi
[GRT Atelier habitation Montréal]
10 logements pour des personnes ayant une trisomie 21 ou une autre forme de déficience intellectuelle sans trouble du comportement.

Depuis sa mise en place en 2009, le FAQ a permis la réalisation de 17 projets d'habitation communautaire, totalisant 439 logements dans 7 régions du Québec et représentant une valeur de plus de 69 M \$.

Merci à notre partenaire, le Fonds immobilier de solidarité FTQ, de rendre possible la réalisation de ces projets communautaires qui permettent d'offrir des logements et du soutien à des personnes à faible revenu ou en situation de vulnérabilité.

Le Fonds d'acquisition québécois (FAQ) est une société en commandite mise sur pied en 2009 par l'AGRTQ et le Fonds de solidarité FTQ.

FAQ

Fonds d'acquisition québécois

L'AGRTQ, partenaire du nouveau Fonds de capitalisation réserve de remplacement,

développé par la Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Au cours de l'année, l'AGRTQ a collaboré avec la Fiducie du Chantier d'économie sociale pour la création du *Fonds de capitalisation réserve de remplacement*. Ce fonds vise à participer à la capitalisation des réserves de remplacement des organismes d'habitation subventionnés dans le cadre du programme 56.1 (art. 95) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Il cible plus particulièrement les projets qui se sont réalisés au Québec entre les années 1979 et 1985. Le Fonds servira à financer des travaux de remise à neuf pour les projets d'habitation communautaire dont les réserves de remplacement ont été utilisées mais n'ont pas permis de compléter l'ensemble des travaux nécessaires. L'objectif est d'éviter que les travaux ne soient retardés et que les bâtiments ne continuent de se détériorer, ce qui augmentera le coût des travaux. Par le biais d'un prêt en capital patient, ce nouveau fonds permettra donc de réaliser dès maintenant les travaux de remise à neuf et de reporter les frais financiers dépassant la capacité de payer actuelle des organismes, à la fin de la période d'amortissement du prêt hypothécaire en vigueur. Le Fonds sera mis à la disposition des promoteurs à compter du deuxième trimestre de 2015.

Des travaux en continu pour développer de nouveaux outils financiers

Tout au long de l'année, l'AGRTQ a poursuivi ses réflexions et ses travaux visant à doter le milieu de l'habitation communautaire de nouveaux leviers financiers qui permettraient de réaliser davantage de projets et de mieux répondre aux multiples besoins des collectivités. L'AGRTQ vise à concrétiser des partenariats financiers et à mettre en place de nouveaux outils de développement dès 2015.

Aire ouverte

Bulletin de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec

VIE ASSOCIATIVE ET SERVICES AUX MEMBRES

LA DIRECTION DE L'AGRTO EN TOURNÉE DES GRT PARTOUT AU QUÉBEC

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nunc ut mi molestie, laoreet orci vel, fermentum augue. Ut in condimentum mi. Vivamus adipiscing arcu vitae eusmodi sodales. In purus quam, aliquet sit amet interdum eu, faucibus sit amet diam, Ut sit leo leo. Proin facilisis blandit mauris nec interdum. Cras dolor tellus, eleifend quis nunc eget, lacina iaculis velit. Duis feugiat nulla ut gravida sollicitudin. Aliquam placerat porta tristique.

Nulla bibendum sed orci a fermentum. Nullam et dui tortor. Praesent ac justo non quam accumsan pulvinar. Aliquam turpis odio, ornare et laoreet in, hendrerit id velit. Curabitur a ligula eget velit condimentum adipiscing quis ut dui. Cras nec eros ac tellus ultricies ullamcorper. Aliquam cursus arcu eros. Proin aliquam ligula a massa sagitta, at pretium arcu fringilla. Nam pharetra, nisi ac varius dignissim, nisi mi morcus tortor, eget tristique turpis metus quis risus. Integer egetaet quam ut lacina dicitur. Curabitur gravida pulvinar nulla. Nulla magna odio, vestibulum ut justo vel, pretium porta orci. Cras quis risus lacus. Nullam ut accumsan augue, suscipit auctor sapien.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nunc ut mi molestie, laoreet orci vel, fermentum augue. Ut in condimentum mi. Vivamus adipiscing arcu vitae eusmodi sodales. In purus quam, aliquet sit amet interdum eu, faucibus sit amet diam. Nunc ut mi molestie, laoreet orci vel, fermentum augue. Ut in condimentum mi. Vivamus adipiscing arcu vitae eusmodi sodales.

Lire le bulletin




LES COMMUNICATIONS ET L'INFORMATION

Les communications externes

En plus des nombreux mémoires et outils mentionnés dans la section *Représentation*, l'AGRTO a développé de nouveaux instruments de communication externe et a amélioré l'utilisation de certains outils existants.

Mise en place du nouveau bulletin d'information *Aire ouverte*

>> 2 éditions produites qui ont rejoint un total de 420 destinataires

Création d'un compte *Twitter*

>> 200 nouveaux abonnés, 350 *tweets* diffusés

Meilleure utilisation du site *Web* et mises à jour régulières

>> 6 400 visites et une centaine de partages dans les réseaux sociaux

Visibilité accrue pour le Fonds d'acquisition québécois (FAQ)

>> Annonce publique de la consolidation du partenariat avec le Fonds immobilier de solidarité FTQ, de la mise en place d'un fonds de 15 M \$ et du financement de la Maison TAPAJEUR, un projet de logement communautaire pour des jeunes en démarche de réinsertion en emploi (3 présences dans les médias : Canal Argent, Journal de Montréal et Journal de Québec)

>> Production d'une nouvelle brochure promotionnelle

>> Tenue d'un événement spécial pour souligner le partenariat avec le Fonds immobilier de solidarité FTQ et la bonification du FAQ : plus de 85 invités présents, dont le président du Fonds immobilier de solidarité FTQ et plusieurs partenaires

Publication de quatre communiqués de presse reliés aux enjeux budgétaires et à la révision des programmes :

>> Communiqué prébudgétaire de la Coalition pour l'habitation communautaire, en février 2014

>> Communiqué de la Coalition, à la suite du budget du 20 février 2014

>> Communiqué de l'AGRTO, à la suite du budget du 4 juin 2014

>> Communiqué de l'AGRTO lors du dépôt du mémoire pour la Commission de révision permanente des programmes, en octobre 2014

Les communications internes

Plusieurs nouveaux outils de communication interne ont été mis en place en 2014. L'AGRTQ a été très active et diligente pour informer ses membres sur les dossiers et enjeux nationaux.

06

CA en bref

06

SHQ en bref

03

Info-express

42

Mémos d'information
sur les campagnes
AccèsLogis

50

Revue de presse
hebdomadaires

Présentation de l'AGRTQ au colloque du Carrefour action municipale et familles

Le 2 mai 2014, l'AGRTQ était invitée à présenter un atelier sur l'habitation sociale et communautaire dans le cadre du colloque annuel de l'organisme Carrefour action municipale et familles.

Organisé sous le thème *Le responsable des questions familiales/ aînés : un acteur de changement dans la municipalité*, le colloque a réuni 350 personnes provenant de 200 municipalités du Québec.

Devant une cinquantaine de participants, essentiellement des conseillers municipaux, le vice-président de l'AGRTQ, monsieur Alain Marcoux, a présenté le rôle joué par les GRT dans le développement de l'habitation communautaire et dans la concertation des acteurs du milieu. Sur la base de l'expérience des GRT, il a fait état des facteurs de réussite d'un projet d'habitation communautaire, notamment : la mobilisation de la communauté et des intervenants concernés, la volonté politique et la conception d'un projet bien arrimé aux besoins du milieu.



LAURÉAT DU PRIX RÉGIS-LAURIN 2014

Monsieur Marcellin Hudon

Le 29 avril 2014, l'AGRTO décernait le prix Régis-Laurin à monsieur Marcellin Hudon pour son engagement et sa contribution exceptionnelle dans l'essor de l'habitation communautaire au Québec.

Créé en 2004, le prix Régis-Laurin a été nommé en l'honneur d'un pionnier du réseau des groupes de ressources techniques, qui a marqué profondément les milieux de l'habitation communautaire et coopératif. En remettant ce prix à monsieur Hudon, l'AGRTO reconnaît ses multiples réalisations et son rôle marquant dans le développement du réseau des GRT et du logement communautaire.

Dans les années 80 et au début des années 90, Marcellin Hudon a d'abord oeuvré dans des GRT, à Chicoutimi puis à Montréal, où il a participé au développement de nombreux projets novateurs en habitation communautaire. Il prendra ensuite les rênes de l'AGRTO dès 1993, quelques années à peine après sa fondation. Son arrivée coïncide avec le retrait du gouvernement fédéral des programmes de développement de logements communautaires pour les ménages à faible et modeste revenu. Une situation qui provoquera également de nombreuses mises à pied dans les GRT du Québec. Seul à la permanence de l'AGRTO, monsieur Hudon entreprend alors des représentations majeures pour obtenir la mise en place d'un programme québécois de développement d'habitations communautaires. Ce qu'il

propose alors est notamment basé sur un programme qu'il a lui-même imaginé et élaboré en 1992. Avec l'appui de la Ville de Montréal, doublé d'un engagement du Parti québécois en campagne électorale, les représentations de l'AGRTO mèneront d'abord, en 1996, à la création d'un programme d'achat-rénovation pour coopératives et OSBL (PARCO), qui introduit pour la première fois la notion de participation du milieu. Grâce au travail soutenu de l'association et de ses membres, le PARCO est un succès.

Toujours sous la coordination de monsieur Hudon, les membres de l'AGRTO continuent de se mobiliser pour obtenir un véritable programme québécois de développement de l'habitation communautaire, qui répond aux besoins des citoyens à faible et modeste revenu et qui reconnaît l'approche communautaire des GRT.

Ce travail intense mené par l'AGRTO avec de nombreux partenaires du secteur sera finalement récompensé lors du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. Celui-ci mènera à des engagements du gouvernement du Québec pour la création du programme AccèsLogis et la mise sur pied du Fonds québécois d'habitation communautaire. Monsieur Hudon sera évidemment de tous les comités de travail pour contribuer activement à l'élaboration du programme AccèsLogis et à la mise en place du Fonds québécois d'habitation communautaire.

Avec Marcellin Hudon à sa tête, l'association conduira également des travaux qui donneront lieu à une entente de collaboration avec la Société d'habitation du Québec et à un cadre de reconnaissance des GRT. C'est aussi sous sa direction que l'AGRTQ négocie une entente avec le Fonds de solidarité de la FTQ pour mettre en place un outil financier additionnel dédié au développement des coopératives et des OBNL d'habitation.

Lors de ces étapes majeures dans l'histoire de l'AGRTQ, Marcellin Hudon a toujours coordonné l'Association sur la base des valeurs d'entraide, de coopération, de solidarité et de respect des membres, des travailleurs et des partenaires. Il est un rassembleur et, pour plusieurs, il a constitué « un phare qui n'a jamais manqué d'émettre son signal de volonté et de clarté dans l'action, même dans les moments de grand brouillard ».

Le prix Régis-Laurin 2014 qui lui a été remis est grandement mérité et témoigne de son immense contribution au développement de l'habitation communautaire et du réseau des GRT.

LA VIE ASSOCIATIVE

Réflexion stratégique du conseil d'administration

Une charte organisationnelle actualisée

À l'automne 2014, les administrateurs de l'AGRTQ et la direction générale ont participé à un lac-à-l'épaule afin de mettre à jour la charte organisationnelle de l'association. Cette démarche a permis d'actualiser la mission de l'AGRTQ envers ses membres, laquelle consiste à « tout mettre en œuvre pour créer les conditions optimales afin que ses membres accompagnent les communautés dans la création de milieux de vie solidaires en développant de l'habitation et de l'immobilier communautaire pour les ménages à faible et modeste revenu, dans une approche d'*empowerment* individuel et collectif ».

L'exercice a également mené à une reformulation des **valeurs de l'AGRTQ** :

La coopération

- Promouvoir un système fondé sur une vision partagée des différents acteurs au service de toutes les parties prenantes
- Tisser et entretenir des relations ouvertes et éthiques entre nous et avec tous nos membres, partenaires et acteurs ou organismes du milieu
- Assumer nos responsabilités personnelles et professionnelles les uns envers les autres et rendre compte des résultats obtenus
- Instaurer des relations et des échanges d'une manière non conflictuelle et non concurrentielle, en cherchant les modalités appropriées pour collaborer dans le même esprit

L'entraide

- Partager les ressources, les informations, les connaissances et les compétences
- Être à l'écoute et chercher à apprendre les uns des autres
- Faire confiance

La solidarité

- S'accorder une responsabilité mutuelle
- Soutenir l'intérêt commun
- Accueillir la diversité
- Créer l'occasion de débattre démocratiquement les idées
- Démontrer notre capacité à se rallier et à parler d'une seule voix



L'empowerment

- Octroyer plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour qu'ils puissent agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent
- Procurer aux individus et aux groupes un processus par lequel ils acquièrent la maîtrise des moyens qui leur permettent de se conscientiser, de renforcer leur potentiel et de se transformer dans une perspective de développement et d'amélioration de leurs conditions de vie et de leur environnement
- Viser à développer ou renforcer l'autonomie des individus et des groupes
- Développer la capacité d'agir de la personne sur son environnement et lui concéder la compétence de le modifier
- Permettre aux individus et aux groupes de s'affranchir des obstacles structurels auxquels ils sont confrontés

L'entrepreneuriat collectif

- Créer de la valeur nouvelle pour les parties prenantes auxquelles le projet s'adresse
- Générer de la valeur par la création ou l'expansion d'activités économiques et par l'identification et l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés
- Construire ou saisir une opportunité d'affaires
- Prendre des risques
- Identifier des problématiques ou des besoins sociaux
- Mettre de l'avant des solutions pour répondre aux besoins des communautés dans le but de favoriser le changement et l'innovation sociale
- Travailler de pair et impliquer la communauté concernée dans le projet
- Partager ses expériences afin de favoriser le transfert des connaissances
- Réaliser un projet aux retombées sociales durables
- Être aux services de ses membres

La mise à jour de la charte organisationnelle a permis de confirmer les axes d'intervention de l'AGRTQ. Ceux-ci touchent principalement le renforcement du positionnement de l'AGRTQ comme promoteur et défenseur de l'habitation communautaire et de l'intérêt de ses membres, le financement, la formation et le coaching, le soutien et l'expertise techniques ainsi que la vie associative.



Les rencontres des membres

L'AGRTQ réunit l'ensemble de ses membres deux fois par année. Ces rencontres permettent de tenir l'assemblée générale annuelle, mais ce sont aussi des occasions d'information et d'échange, ainsi que des opportunités de formation et de transfert de connaissances.

30 avril et 1^{er} mai 2014

Le 30 avril, les membres de l'AGRTQ ont convergé vers Montréal pour une rencontre de deux jours, comprenant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Dans le cadre de ces journées, les GRT ont notamment pu discuter en plénière du contexte et des enjeux politiques, échanger sur la vision globale et réagir au document *Dix propositions pour loger le Québec*, déposé par leur association. Trois intervenants des réseaux des OSBL et des coopératives d'habitation, et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), sont aussi venus présenter les enjeux reliés à la fin des conventions avec le gouvernement fédéral.

C'est également lors de ce rassemblement que s'est tenue la soirée de remise du prix Régis-Laurin, en présence de plusieurs partenaires et amis.

19 et 20 novembre 2014

À l'automne, les GRT se sont réunis à Québec pour deux journées d'échange et de transfert de connaissances ainsi que pour une assemblée générale régulière. Les GRT ont pu assister à trois formations données par la SHQ auprès d'employés des GRT, de la SHQ et des villes mandataires, et participer à l'activité de *speed dating* organisée par l'AGRTQ. La rencontre a également été l'occasion de présenter aux membres le bilan de la tournée des GRT et ceux-ci ont pu s'exprimer et échanger sur les constats présentés par la direction de l'association.

L'AGRTQ est membre des conseils d'administration suivants :

(par ordre alphabétique)

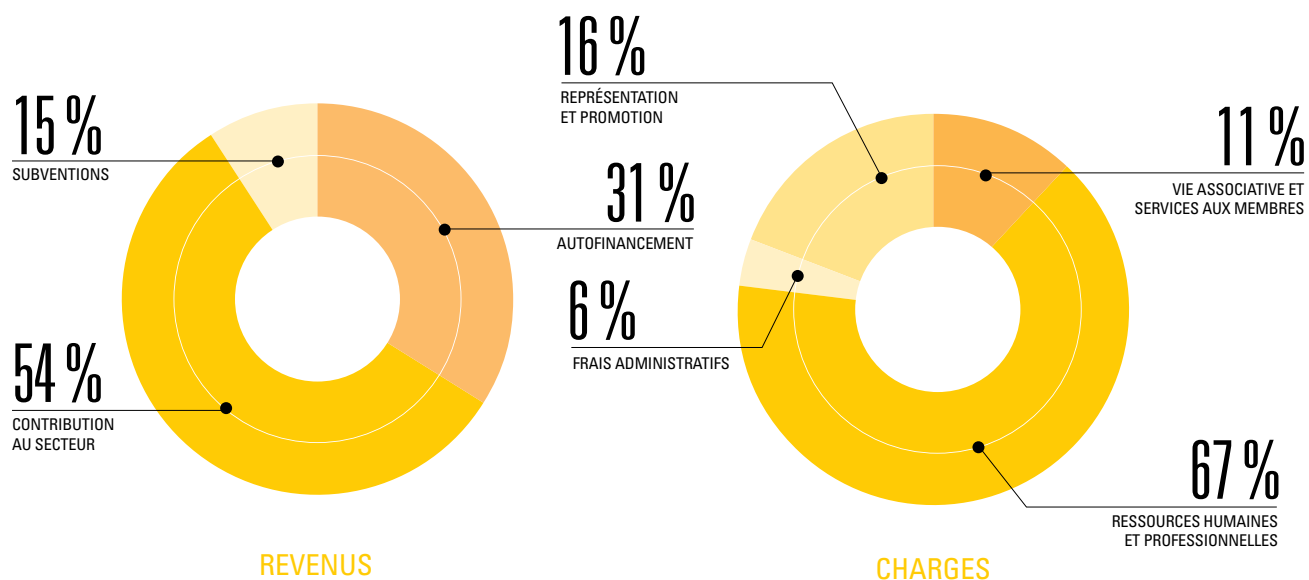
- Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC)
- Chantier de l'économie sociale
- Fonds Capital Patient de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale
- Fonds québécois de l'habitation communautaire

LISTE DES MEMBRES

(par ordre alphabétique)

1. Action Habitation de Québec inc.
2. Atelier Habitation Montréal
3. Bâtir son quartier (Montréal)
4. Cité des bâtisseurs | Groupe de ressources techniques (Baie-Comeau)
5. Entraide Habitat Estrie
6. Groupe alternative logement (Saint-Jean)
7. Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
8. Groupe d'animation populaire en habitation de Saint-Hyacinthe
9. Groupe CDH (Montréal)
10. Groupe de ressources techniques Abitibi-Témiscamingue-Ungava
11. Groupe de ressources BRICH inc. (Chicoutimi)
12. Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles de la Madeleine
13. Groupe Ressources Techniques Beauce-Appalaches
14. Groupe de ressources techniques en habitation de la région Sorel-Tracy
15. Groupe de ressources techniques Habitation populaire Saguenay-Lac-St-Jean
16. Groupe de ressources techniques du Sud-Ouest (Valleyfield)
17. GRT Des Deux Rives
18. GRT du Regroupement des organismes du Montréal Ethnique pour le logement (ROMEL)
19. GRT Habitation Lévy | Groupe de ressources techniques
20. GRT Réseau 2000+ | Groupe de ressources techniques (Laval)
21. Habitation populaire de la Côte du Sud
22. Les Habitations populaires de l'Est (Rimouski)
23. Loge-Action Outaouais
24. Sosaco | Groupe de ressources techniques (Québec)

LES FINANCES



CONTRIBUTION AU SECTEUR :

Part de l'Association de la contribution au secteur prélevée à même les coûts de réalisation (1 %) des projets AccèsLogis

AUTOFINANCEMENT :

Comprend les cotisations des membres ainsi que les frais d'inscription aux activités de l'Association

SUBVENTIONS :

Subvention annuelle de la SHQ dans le cadre du Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC) et subvention de la Ville de Montréal

RESSOURCES HUMAINES ET PROFESSIONNELLES :

Salaires et avantages sociaux du personnel et honoraires professionnels autres que pour les services aux membres

VIE ASSOCIATIVE ET SERVICES AUX MEMBRES :

Frais des assemblées générales, réunions du conseil d'administration, comités de travail et services aux membres (outils, formations)

FRAIS ADMINISTRATIFS :

Locaux, communications, fournitures, etc.

REPRÉSENTATION ET PROMOTION :

Frais de représentation (déplacements, séjours) et de promotion (rapport annuel, prix Régis-Laurin, publicité, documents promotionnels)

L'AGRTQ, FIÈRE DES RÉALISATIONS DE SES MEMBRES

C'est avec beaucoup de fierté que l'AGRTQ présente ici la diversité et l'ampleur des projets d'habitation communautaire sur lesquels travaillent les GRT avec les communautés partout au Québec. Ces projets se réalisent grâce à l'effort et à l'expertise déployés par les GRT, à l'implication et à la persévérance des collectivités et à l'engagement essentiel des partenaires financiers, principalement la Société d'habitation du Québec et les municipalités dans le cadre du programme AccèsLogis.

Le développement de projets d'habitation communautaire est un processus qui comporte plusieurs étapes. Les GRT guident les groupes à travers chacune d'elles, à partir du besoin exprimé et de l'élaboration du projet, en passant par la coordination des divers intervenants du milieu et des partenaires des différents programmes de financement, jusqu'à l'acquisition d'un terrain ou d'un immeuble, la mise en chantier et enfin, l'entrée des résidents dans leur nouvel habitat.

L'avancement de ces projets est également tributaire des autres acteurs impliqués (SHQ, municipalités, communautés, partenaires privés, etc.) et de facteurs reliés, par exemple, à la disponibilité des terrains, aux ressources financières, aux exigences et processus administratifs des programmes gouvernementaux en vigueur, etc.

BILAN 2014

PROJETS À DIFFÉRENTES ÉTAPES DE RÉALISATION OU EN PRÉPARATION

Près de

400

projets d'habitation
communautaire,
totalisant :



7 000

logements en voie de réalisation



8 000

logements en préparation,
en attente d'unités AccèsLogis

PROJETS HABITÉS EN 2014

808 logements pour familles et petits ménages

Bas-St-Laurent

Les Habitations de Dégelis - OBNL
Dégelis
Les Habitations populaires de l'Est
24 logements

Capitale-Nationale

Coopérative d'habitation Everell - COOP
Québec
Sosaco
45 logements

Montréal

Habitations Loge-Accès, Hochelaga-Maisonneuve - OBNL
Montréal
Bâtir son quartier
22 logements

Habitations Loge-Accès, Montréal-Nord - OBNL
Montréal
Bâtir son quartier
79 logements

Coopérative Triohtaké
Montréal
Bâtir son quartier
81 logements

Projet Victoria-Barclay – OBNL
Montréal
GRT du Regroupement des organismes du Montréal
Ethnique pour le logement (ROMEL)
67 logements

HAVICO - OBNL
Montréal
Groupe CDH
47 logements

Les Ambassadeurs II - COOP
Montréal
Groupe CDH
27 logements

Outaouais

Les Habitations des Rivières de l'Outaouais, *Beauchamps* - OBNL
Gatineau
Loge-Action Outaouais
29 logements

Les Habitations des Rivières de l'Outaouais, *Opéra* - OBNL
Gatineau
Loge-Action Outaouais
68 logements

Les Habitations des Rivières de l'Outaouais, *Lorrain* - OBNL
Gatineau
Loge-Action Outaouais
32 logements

Abitibi-Témiscamingue

Projet d'habitation Hetherington – OBNL
Malartic
GRT Abitibi-Témiscamingue-Ungava
36 logements

Côte-Nord

Habitat de Fermont, *phase 3* – OBNL
Fermont
Cité des bâtisseurs
12 logements

Chaudière-Appalaches

Espace Saint-Louis - Coopérative de solidarité Les Nouveaux Espaces
Lévis
GRT Habitation Lévy
47 logements

Laurentides

Inter-Loge -OBNL
Sainte-Adèle
GRT Réseau 2000+
40 logements

Montérégie

Les Habitations Cowansville - OMH
Cowansville
Groupe alternative logement
24 logements

Les Habitations Mercier - OMH
Saint-Jean-sur-Richelieu
Groupe alternative logement
12 logements

Habitation Du Puits – OMH
Boucherville
Atelier Habitation Montréal
38 logements

Les Édifices des Chutes - OMH
Beauharnois
GRT du Sud-Ouest
42 logements

OMH St-Hyacinthe, *rue Morison* – OMH
St-Hyacinthe
Groupe d'animation populaire en habitation de Saint-Hyacinthe
24 logements pour personnes seules de 55 ans et plus

Habitations communautaires de Longueuil - OBNL
Longueuil
Bâtir son quartier
12 logements

756 logements pour aînés

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les Résidences communautaires Lac-Bouchette - OBNL
Lac-Bouchette
GRT Habitation populaire Saguenay-Lac-St-Jean
17 logements

L'Oasis des Bâisseurs, *phase 2* - OBNL
St-Nazaire
GRT Habitation populaire Saguenay-Lac-St-Jean
23 logements

Résidence Saint-Jean-Eudes - OBNL
Jonquière
GRT Habitation populaire Saguenay-Lac-St-Jean
26 logements

Capitale-Nationale

Habitations Château d'Eau - OBNL
Québec (arr. Haute St-Charles)
Action Habitation de Québec inc.
50 logements

Estrie

Coopérative de solidarité Monts et Vallée
La Patrie
Entraide Habitat Estrie
20 logements

Au Jardin des Sages - Coop
St-François-Xavier de Brompton
Entraide Habitat Estrie
24 logements

Montréal

Habitations communautaires Mainbourg - OBNL
Montréal
Bâtir son quartier
126 logements

Habitat Fullum - OBNL
Montréal
Bâtir son quartier
62 logements

Habitations les Trinitaires - OBNL
Montréal
GRT du ROMEL et Atelier Habitation Montréal
150 logements

Nord-du-Québec

Manoir Pierre-Guénette - OMH
Chapais
Groupe de ressources BRICH inc.
16 logements

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

OMH de Grande-Rivière - OMH
Grande-Rivière
Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles de la Madeleine
20 logements

Résidence Bâisseurs 2010 - OBNL
Matapédia
Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles de la Madeleine
21 logements

Chaudière-Appalaches

Hébergement Coleraine - OBNL
St-Joseph de Coleraine
GRT Beauce-Appalaches
10 logements

Laval

Habitation Louise-Beauchamp - OMH
Laval
Bâtir son quartier
86 logements

Lanaudière

Manoir du Boisé Crabtree - OBNL
Crabtree
Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
30 logements

Résidence des Prairies - OBNL
Notre-Dame-des-Prairies
Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
55 logements

Résidence Georges-L'Allier - OBNL
Chertsey
Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
20 logements



143 logements pour des personnes ayant des besoins particuliers

Bas-St-Laurent

Maison l'Entre-Temps – OBNL
Matane
Les Habitations populaires de l'Est
5 logements pour des femmes victimes de violence

Estrie

Han-Logement - OBNL
Sherbrooke
Entraide Habitat Estrie
8 logements pour personnes ayant une déficience intellectuelle

Maison Soleil - OBNL
Mansonville
Entraide Habitat Estrie
5 logements pour personnes ayant une déficience intellectuelle (4 chambres)
dont 1 logement pour personne ressource (seule ou famille)

Montréal

Auberge Madeleine - OBNL
Montréal
Atelier Habitation Montréal
27 logements pour femmes en difficulté

Dianova Québec, *rue Adam* – OBNL
Montréal
Atelier Habitation Montréal
21 logements permanents en maison de chambres, soutien communautaire

Habitations Relais Jeunes familles – OBNL
Montréal
Groupe CDH
16 logements pour jeunes en difficulté

Chaudière-Appalaches

Les appartements au Coeur de Vous - OBNL
St-Georges de Beauce
GRT Beauce-Appalaches
16 logements pour avec personnes vivant avec un léger trouble de santé mentale

Montérégie

Les Habitations des Tisserandes - OBNL
Huntingdon
GRT du Sud-Ouest
27 logements

Centre-du-Québec

L'envolée des mères - OBNL
Drummondville
GRT Des Deux Rives
18 logements pour jeunes mères monoparentales avec un projet de vie

PROJETS MIXTES – 146 logements pour familles et personnes ayant des besoins particuliers

Capitale-Nationale

Habitations Paquet - OBNL
Québec (arr. Haute St-Charles)
Action Habitation de Québec inc.
50 logements

Habitations du Fleuve - OBNL
Québec (arr. Beauport)
Action Habitation de Québec inc.
96 logements

Total
1 853
logements habités

PHOTOS

Couverture : Rêvanous
Pages 1 et 8 : Site Bassin du Havre
Page 5 : Habitat et Espace Fullum
Page 7 et 13 : OMH Laval
Bâtir son quartier
Crédit photos : Denis Tremblay

Page 15 et 21
Crédit photos : Josée Beaumont

Page 16
Coopérative d'habitation Everell
Sosaco

Page 27
Manoir du Boisé
Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP)

COORDINATION ET RÉDACTION

Violaine Ouellette

CONCEPTION GRAPHIQUE

Studio créatif Coloc - COOP de travail



Association des Groupes
de Ressources Techniques
du Québec

533 rue Ontario Est, bureau 340
Montréal (Québec) H2L 1N8
Tél. : 514 849-8547
www.agrtq.qc.ca
agrtq@agrtq.qc.ca
www.twitter.com/AGRTQ